



No enreg. 1.20323.929.00113.003

Rapport de l'organe de révision

**au Conseil de fondation du Fonds national suisse
de la recherche scientifique, Berne**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO et l'art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

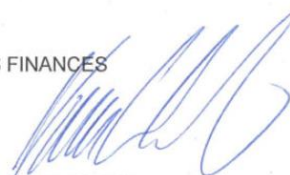
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 17 mars 2021

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Regula Durrer
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée



Simon Kehrl
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels 2020, comprenant le bilan, le compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe.

Comptes annuels 2020

Les comptes annuels 2020 clôturent sur un résultat proche de l'équilibre bien que les charges aient à nouveau augmenté.

Cet exercice se démarque notamment par la hausse des charges dédiées aux programmes de recherche pour lesquels des moyens provenant des fonds à affectation déterminée sont disponibles. L'utilisation de tels moyens a permis de compenser cette hausse.

Dans le même temps, les contributions fédérales ont également enregistré une progression significative d'environ 50 millions de francs. En 2020, la Confédération a également puisé dans une partie des réserves qui s'élevaient encore à 105 millions de francs à la fin de l'exercice écoulé et dont l'utilisation est prévue pour les années 2021 à 2023.

Compte de résultats

en KCHF	Annexe	2020	2019	Différence en %
Contributions fédérales	15	1'110'724	1'060'162	4.8
Régularisation des contributions fédérales 2019	16	0	-39'614	-100.0
Autres subsides de tiers	17	938	900	4.2
Dons et legs		2'003	1'500	33.5
Charges pour l'encouragement de la recherche	18	-981'819	-949'125	3.4
Charges pour indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	19	-111'819	-109'540	2.1
Évaluation scientifique et gouvernance	25	-9'852	-11'241	-12.4
Relations publiques		-2'489	-2'153	15.6
Charges administratives & amortissements	20	-46'250	-40'823	13.3
Autres revenus d'exploitation	21	84	284	-70.4
Autres frais de fonctionnement	21	-105	-324	-67.6
Résultat d'exploitation		-38'585	-89'974	-57.1
Revenu financier	22	7'222	14'839	-51.3
Charges financières	22	-256	-256	-
Résultat financier		6'966	14'583	-52.2
Attributions à des fonds affectés	9	-266'451	-287'913	-7.5
Prélèvements sur les fonds affectés	9	297'177	282'843	5.1
Résultat des fonds affectés		30'726	-5'070	-
Résultat ordinaire		-893	-80'461	-98.9
Résultat hors exploitation		16	389	-95.9
Résultat exceptionnel		-	-	-
Résultat annuel		-877	-80'072	-98.9

Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont arrondis à l'unité.

Bilan

en KCHF	Annexe	31/12/2020	Part en %	31/12/2019	Part en %
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	1	619'462	82	640'017	81
Créances résultant de prestations	2	2'602	0	20'374	3
Autres créances à court terme	3	48	0	62	0
Comptes de régularisation actifs		568	0	835	0
Total des actifs circulants		622'680	82	661'288	84
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	4	11'817	2	11'975	2
Immobilisations financières	5	123'949	16	116'880	15
Immobilisations incorporelles	6	198	0	318	0
Total des actifs immobilisés		135'964	18	129'173	16
Total des actifs		758'644	100	790'461	100
Passifs					
Engagements à court terme					
Engagements pour subsides accordés	7	371'988	49	338'203	43
Obligation envers le SEFRI car dépassement de la valeur seuil des réserves	7	-	-	39'614	5
Engagement vis-à-vis de tiers	7	8'037	1	1'767	0
Autres engagements à court terme	7	512	0	179	0
Comptes de régularisation passifs		3'148	0	2'443	0
Provisions à court terme	8	-	-	1'000	0
Fonds à affectation déterminée	9	30'218	4	44'313	6
Total des engagements à court terme		413'903	55	427'519	54
Engagements à long terme					
Fonds à affectation déterminée	9	238'041	31	255'364	32
Total des engagements à long terme		238'041	31	255'364	32
Total des fonds de tiers		651'944	86	682'883	86
Fonds propres					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds libres	12	256	0	284	0
Réserves non affectées		105'114	14	105'964	13
Total des capitaux propres		106'700	14	107'578	14
Total des passifs		758'644	100	790'461	100

Tableaux des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds libres	Réserves non affectées	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2018	1'330	288	186'032	187'650
Résultat annuel 2019	-	-4	-80'068	-80'072
Capitaux propres 31.12.2019	1'330	284	105'964	107'578
Résultat annuel 2020	-	-27	-850	-877
Capitaux propres 31.12.2020	1'330	257	105'114	106'701

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte

en KCHF	2020	2019
Activité		
- Perte annuelle	-877	-80'072
+ Amortissements des immobilisations	850	1'003
- Diminution de provisions sans incidences sur le fonds	-1'000	-500
+ Diminution des créances résultant de prestations	17'772	18'722
+ Diminution des autres créances et des comptes de régularisation actifs	282	568
- Augmentation des immobilisations financières	-7'069	-16'042
+ Augmentation des engagements pour subsides accordés	33'797	38'269
+ Augmentation des engagements vis-à-vis de tiers	6'258	612
-/+ Diminution/augmentation des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs	-38'576	39'271
+/- Augmentation/diminution des fonds affectés	-31'419	5'070
- Diminution des fonds libres	-	-4
+ Charges distincts sans effet sur les fonds	-	4
Sorties de trésorerie résultant de l'activité	-19'982	6'901
Investissements		
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-405	-210
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-168	-260
Sorties de trésorerie résultant des investissements	-573	-470
Activité de financement	-	-
Sorties de trésorerie résultant de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-20'555	6'431
Vérification		
Etat des liquidités au 1er janvier	640'017	633'587
Etat des liquidités au 31 décembre	619'462	640'017
Variation nette des liquidités	-20'555	6'430

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2020

Introduction

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Le nombre de collaborateurs et collaboratrices employés par le FNS se monte à 267.5, convertis en postes à plein temps (en 2019: 238).

Principes d'évaluation

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du Code des obligations.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historiques. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

Conversion monétaire

Les transactions et postes tenus en devises étrangères sont convertis comme suit :

les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

Vous trouverez de plus amples explications dans les indications détaillées des différents postes du bilan.

Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Caisse	5	5
Compte courant auprès de la Poste	30'538	30'234
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	588'888	609'730
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	30	47
Total	619'461	640'016

2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers des tiers	35	289
Envers la Confédération		
Mandats SEFRI	-	-
Mandats DDC	2'567	6'975
Mandats programmes Bridge	-	13'110
Total (brut)	2'602	20'374
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	2'602	20'374
Exigible dans les 360 jours	1'515	17'827
Exigible après 360 jours	1'087	2'547

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers des tiers	48	62
Envers la Confédération	-	-
Envers des entités	-	-
Total (brut)	48	62
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	48	62

4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élève à CHF 25 000 par objet. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles : 30 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

en KCHF	Terrains et construction	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements	Total des immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	23'875	527	-	167	24'569
Entrées	-	210	-	-	210
Sorties	-	-217	-	-	-217
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	23'875	520	-	167	24'562
Amortissements cumulés au 1.1.2019	11'834	349	-	167	12'350
Amortissements planifiés	283	173	-	-	456
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-
Sorties	-	-217	-	-	-217
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2019	12'117	305	-	167	12'589
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	12'041	178	-	-	12'219
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	11'758	215	-	-	11'973

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2019, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2020.

en KCHF	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 1.1.2020	23'875	520	-	167	24'562
Entrées	-	405	-	-	405
Sorties	-	-84	-	-	-84
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	23'875	841	-	167	24'883
Amortissements cumulés au 1.1.2020	12'117	305	-	167	12'589
Amortissements planifiés	283	280	-	-	563
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-
Sorties	-	-84	-	-	-84
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2020	12'400	501	-	167	13'068
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	11'758	215	-	-	11'973
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	11'475	340	-	-	11'815

Les installations continueront d'être utilisées. Elles concernent exclusivement la cantine.

5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidités : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

en	31.12.2020	31.12.2019
KCHF		
Liquidités et dépôts à terme	3'673	4'630
Titres	120'276	112'250
Total	123'949	116'880

6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même ne sont pas activées.

en KCHF	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total des Immobilisations incorporelles
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	2'219	-	2'219
Entrées	260	-	260
Sorties	-838	-	-838
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 1.12.2019	1'641	-	1'641
Amortissements cumulés au 1.1.2019	1'614	-	1'614
Amortissements planifiés	547	-	547
Dépréciations d'actifs	-	-	-
Sorties	-838	-	-838
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2019	1'323	-	1'323
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	605	-	605
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	318	-	318

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2019, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2020.

en KCHF	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Valeurs d'acquisition au 1.1.2020	1'641	-	1'641
Entrées	168	-	168
Sorties	-946	-	-946
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	863	-	863
Amortissements cumulés au 1.1.2020	1'323	-	1'323
Amortissements planifiés	287	-	287
Dépréciations d'actifs	-	-	-
Sorties	-946	-	-946
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2020	664	-	664
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	318	-	318
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	199	-	199

7 Dettes

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des œuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Dettes à court terme		
en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers des tiers	380'537	340'149
Envers la Confédération	-	39'614
Envers des organes	-	-
Dettes à court terme	380'537	379'763

8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire l'engagement contracté.

en KCHF				
	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total provisions à long terme
Valeur comptable au 1.1.2019	-	-	1 500	1 500
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-500	-500
Valeur comptable au 31.12.2019	-	-	1 000	1 000
dont provisions à court terme			1 000	1 000
dont provisions à long terme			-	-

Le graphique ci-dessus présente l'état des liquidités et les variations de provisions pour l'année 2019, le tableau suivant indique les valeurs pour l'année 2020.

en KCHF				
	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total des provisions à long terme
Valeur comptable au 1.1.2020	-	-	1'000	1'000
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-1'000	-1'000
Valeur comptable au 31.12.2020	-	-		
dont provisions à court terme			-	-
dont provisions à long terme			-	-

La provision destinée aux salaires des doctorant·es, d'un montant de 1 million de francs, a été entièrement dissoute conformément aux fins prévues.

9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement et d'autre part de fonds provenant de dons et legs.

Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas encore pu être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses.

Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et Innosuisse.

Les capitaux des fonds provenant de dons et de legs sont comptabilisés dans les immobilisations financières et évalués en conséquence.

en KCHF

	Etat				Etat
	01/01/2019	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2019
Fonds spécifiques à l'encouragement	194'057	271'036	-282'015	-	183'083
Fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée	100'550	16'875	-830	-	116'595
Total des fonds à affectation déterminée 2019	294'607	287'911	-282'845	-	299'678

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds à affectation déterminée durant l'exercice 2019. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat				Etat
	01/01/2020	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2020
Fonds provenant de dons et legs à affectation déterminée et de conventions					
Fonds Scopes	1'196	-	-831	-365	-
Fonds r4d	17'825	1'691	-10'045	-	9'471
Fonds FLARE	582	8'031	-8'000	-	614
Fonds Programmes bilatéraux	29'717	8'419	-8'759	-	29'377
Fonds COST	7'841	6'003	-3'652	-	10'193
Fonds PNR	27'848	17'834	-35'209	-	10'474
Fonds PRN	25'157	68'023	-78'745	-	14'435
Fonds Programmes spéciaux biologie & médecine	21'495	20'023	-16'080	-	25'439
Fonds Programme Bridge	32'441	14'612	-16'925	-	30'128
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	3'837	547	-708	-2'000	1'676
Fonds Subsides de transfert CER	4'237	-	-795	-	3'442
Fonds Croatie	1'786	-	-1'190	-	596
Fonds Recherche sur l'énergie	9'121	118	-1'253	-	7'986
Fonds Joint Programming on neurodegenerative diseases	-	23	-	-	23
Fonds Overhead	-	111'916	-111'819	-	97
Sous-total	183'083	257'240	-294'011	-2'365	143'951

En accord avec le SEFRI, 2000 kCHF du fonds « Mesures d'accompagnement Horizon 2020 » ont été réaffectés et utilisés pour couvrir les mesures d'urgence relatives au Covid-19.

Le programme Scopes avec l'Europe de l'Est est terminé et les fonds restants ont été répartis proportionnellement entre le FNS et la DDC.

Fonds provenant de dons et legs à affectation déterminée et de conventions					
Fonds Legs M.	1'595	77	-5	-	1'667
Fonds Legs Dufour	8'322	400	-27	-	8'695
Fonds Legs Spolti	1'517	111	-2	-	1'626
Fonds Legs Wirth	9'917	476	-32	-	10'361
Fonds Legs Wellansky-Kade	746	36	-2	-	780
Fonds Legs Harre	61'405	4'479	-81	-	65'803
Fonds Legs Iselin	2'098	101	-7	-	2'192
Fonds Legs Blanc	22'244	1'069	-73	-	23'240
Fonds Legs Blum	128	9	-	-	137
Fonds Legs Kfourri	1'500	209	-2	-	1'707
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	257	12	-1	-	268
Fonds Dons projets Corona	-	1'900	-1'239	-	661
Fonds constitués d'autres dons/legs	6'866	333	-22	-	7'177
Fonds SwissCore	-	563	-563	-	-
Sous-total	116'595	9'775	-2'056	-	124'314
<hr/>					
Total des fonds affectés	299'678	267'015	-296'067	-2'365	268'265
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	44'313				30'218
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	255'365				238'041

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2021, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois. Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG, à Lucerne.

Les employés du FNS sont assurés auprès de la PKG contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit d'un plan dans le cadre duquel les salariés et l'employeur versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2020, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint 4'210 KCHF (2019: 3'934 KCHF).

Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations de l'employeur. Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

Au moment de la mise sous presse de ces états financiers, le 16.3.2021, la PKG n'avait pas encore été en mesure de publier le ratio de couverture à la fin 2020 (taux de couverture 2019: 115.3%).

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330'000 francs attribuée par les fondateurs, et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

12 Fonds propres

en
KCHF

	Etat				Etat
	01/01/2019	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2019
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	288	37	-41	-	284

en
KCHF

	Etat				Etat
	01/01/2020	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2020
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	284	14	-41	-	257

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

13 Opérations hors bilan

a) Subsidés alloués au 31.12.2019 au titre des futurs exercices

en KCHF							
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Total	771'715	497'476	230'774	70'341	12'880	251	1'583'437

Subsidés alloués au 31.12.2020 au titre des futurs exercices

en KCHF							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Projets	365'749	226'629	95'657	12'653	-	-	700'688
Carrières	184'408	119'374	74'439	34'751	12'437	-	425'409
Programmes	206'389	105'481	67'461	12'783	-	-	392'114
Infrastructures	26'372	20'793	18'582	18'411	-	-	84'158
Tâches supplémentaires	8'773	5'604	2'062	499	-	-	16'938
Communication scientifique	2'208	487	-	-	-	-	2'695
Total	793'899	478'368	258'201	79'097	12'437	-	1'622'002

Conformément au budget 2021, les contributions fédérales au FNS se montent à 1 008 180 kCHF (sans overhead). La convention de prestations pour la période de subventionnement 2021 à 2024 prévoit des contributions fédérales (sans overhead) de 4 156 600 kCHF.

b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après, découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai d'un an, sont comptabilisés à la date de clôture de l'exercice.

en KCHF		31/12/2020	31/12/2019
De 1 à 2 ans		333	312
De 3 à 5 ans		2	190
Au-delà de 5 ans			-
Total		335	502

14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF		31/12/2019	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	58	16
en KCHF		31/12/2020	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	52	-6

15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Ces dernières comprennent l'évaluation scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le Secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles. Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat.

en KCHF	2020	2019
Contribution de base	878'972	823'340
Pôles de recherche nationaux	68'000	70'000
Programmes nationaux de recherche	17'500	25'000
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	35'200	23'000
Overhead	110'000	108'000
SwissCore	442	450
Diverses contributions fédérales	610	10'373
Total	1'110'724	1'060'163

16 Régularisations des contributions fédérales

La régularisation réduit les contributions fédérales de l'année 2019 comptabilisées dans le compte de résultat et garantit ainsi le respect de l'art. 10, al. 6 LERI. En conséquence, les réserves du FNS doivent se monter au maximum à 10% de la contribution fédérale annuelle. Le SEFRI a effectué la compensation avec effet de trésorerie en 2020 et la régularisation a été compensée en conséquence.

17 Autres contributions

en KCHF	2020	2019
Subventions d'Innosuisse pour Swisscore	121	125
Subventions d'Innosuisse pour le programme Bridge	-	-
Autres	817	775
Total	938	900

18 Charges pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions ordonnées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début de versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de contributions seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet.

en KCHF		2020	2019
Projets		482'188	489'530
Carrières		211 308	200'282
Programmes	Pôles de recherche nationaux	77'245	58'742
	Programmes nationaux de recherche	34'460	27'202
	Autres programmes	118'376	108'598
	Coopération internationale	13'771	15'832
Total programmes		243'852	210'374
Infrastructures		39'106	49'199
Communication scientifique		12'402	11'801
Tâches supplémentaires		10'711	10'771
Remboursements		-13'165	-18'393
Contributions allouées, mais non utilisées		-4'584	-4'440
Total		981'818	949'124

19 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et de l'art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS.

Le FNS détermine les montants des contributions overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année.

20 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2020	2019
Charges du personnel	35'696	31'611
Charges informatiques	6'707	5'215
Charges immobilières	1'405	914
Amortissements des immobilisations corporelles	563	456
Amortissements des immobilisations incorporelles	287	547
Autres charges administratives / mandats externes / SwissCore	1'592	2'080
Total	46'250	40'823

21 Autres produits / charges d'exploitation

Autres produits d'exploitation

en KCHF	2020	2019
Cantine	72	256
Produits des loyers	13	28
Total	85	284

Autres charges d'exploitation

en KCHF	2020	2019
Cantine	105	324
Total	105	324

22 Produits financiers / charges financières

Produits financiers

en KCHF	2020	2019
Intérêts et dividendes	591	1'406
Bénéfices sur cours	6'631	13'433
Total	7'222	14'839

Charges financières

en KCHF	2020	2019
Charges d'intérêts	-	-
Pertes sur cours	-	-
Autres charges financières	256	256
Total	256	256

Résultat financier total	6'966	14'583
---------------------------------	--------------	---------------

23 Transactions avec des personnes et organisations liées

Par personne et organisation liées, on entend toute personne qui peut exercer une influence significative directe ou indirecte sur des décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions suivantes se sont déroulées avec des personnes liées :

- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la fondation: KCHF 2'503 (2019: KCHF 4'269)
- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la recherche: KCHF 22'078 (2019: KCHF 28'278)

Le total des subsides octroyés aux membres de l'ensemble des organes spécialisés, Conseil de la recherche compris, se monte à 77'579 KCHF (2019: 102'571 KCHF).

24 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à 2'491 KCHF (2019: 2'686 KCHF) au cours de l'exercice sous revue.

Des contributions de décharge à hauteur de 2'645 KCHF (2019: 2'779 KCHF) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de 953 KCHF (2019: 767 KCHF) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue.

25 Honoraires de révision

en KCHF	2020	2019
pour des prestations de contrôle	33	31
pour d'autres prestations	-	-
Total	33	31

26 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2020. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 17.03.2020.

27 Approbation des comptes annuels

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2020 lors de sa séance du 26 mars 2021.